

COMPTE RENDU DE PARTICIPATION

Le lundi 12 octobre 2009, a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou, le lancement de l'**Appel de Cotonou**, manifestation inaugurale de la **mobilisation internationale contre le trafic de faux médicaments**, initiée par la *Fondation CHIRAC*.

Invitée à prendre part à cet important événement, l'ONG *Euro Coopération Ingénierie (ECI-DDR)* s'y est faite représentée par **Roch Sosthène NEPO**, Directeur *ECI-Bénin*, assisté pour la circonstance de son épouse, **Solange Immaculée NEPO**, anesthésiste-réanimateur au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) de Cotonou et active dans le domaine de la sensibilisation au problème des médicaments frelatés.

Les informations détaillées relatives au contexte et à la justification de cette rencontre de très haut niveau, à ses principaux objectifs, au programme de déroulement ainsi que la liste des participants et partenaires sont disponibles sur le site Internet de la *Fondation CHIRAC* (www.fondationchirac.eu).

Néanmoins, l'exigence minimale de clarté du présent compte rendu commande de rappeler, ci-après et très brièvement, quelques éléments de contexte.

Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner que cette campagne internationale de mobilisation et de sensibilisation est prévue pour se dérouler en deux temps :

- **Un Appel lancé de Cotonou** par plusieurs Chefs d'Etat, le lundi 12 octobre 2009, pour demander le vote d'une Convention d'interdiction de la production et du commerce de faux médicaments devant les Nations Unies ;
- **Une conférence internationale** contre les faux médicaments en 2010 à Genève, siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'organisation d'une telle campagne tire sa principale justification du constat que :

- le commerce et la consommation des faux médicaments (sous dosés, mal dosés, toxiques, mortels) représentent un danger croissant pour la santé de chaque être humain ;
- ce fléau s'étend dans le monde entier ;
- les plus touchés sont une fois encore les ressortissants des pays les plus pauvres où les faux médicaments dépassent 30 % des produits mis en circulation ;
- l'achat des médicaments dans les pays où il n'y a pas de « sécurité sociale » représente le deuxième poste dans le budget des familles ;
- les faux médicaments sont vendus dans la rue, parfois aussi dans les officines de pharmacie privées ;
- selon certaines données, le trafic des médicaments falsifiés serait 25 fois plus rentable que la vente de la drogue ;
- l'absence de volonté politique, l'absence d'arsenaux législatifs efficaces et l'absence d'information du public constituent autant d'obstacles à la lutte contre ce trafic.

Les principaux objectifs visés sont donc de :

1. **palier le manque d'informations afin d'éveiller les consciences ;**
2. **former les techniciens de laboratoires de contrôle de la qualité ;**

3. élaborer un instrument répressif afin de réglementer la distribution de médicaments et de renforcer le droit des malades pour un accès aux médicaments de qualité contrôlée.

Sur la base du cahier des charges initial, on doit à la vérité de dire que **l'Appel de Cotonou aura pleinement comblé les attentes des uns et des autres, en termes de mobilisation générale, d'engagement politique au plus haut niveau et d'information-éducation-communication en faveur des différents acteurs concernés par la problématique des faux médicaments.** De ce point de vue, on peut, sans ambages, considérer que cette initiative de la *Fondation CHIRAC* est un franc succès, ne serait-ce que pour sa valeur hautement symbolique, comme véritable déclic susceptible d'impulser une dynamique nouvelle en faveur de la lutte contre la production et le commerce des faux médicaments.

A cet égard, **les interventions des Représentants du Laos (pays enclavé du sud - est asiatique, coincé entre le Vietnam, le Cambodge, la Chine, la Thaïlande et la Birmanie) et du Nigeria, celles du Président Abdoulaye WADE du Sénégal, du Président Blaise COMPAORE du Burkina Faso et du Président Jacques CHIRAC, ont particulièrement retenu l'attention, en raison de leur teneur en témoignages authentiques, questionnements pertinents, propositions originales et engagement politique et éthique.** A titre d'illustration, l'allocution du *Président Jacques CHIRAC* – comprenant la Déclaration *ad hoc* faite au nom de l'ensemble des Chefs d'Etat invités à cette occasion et désormais connue sous le nom consacré de « **l'Appel de Cotonou** » – figure en annexe.

Il reste à souhaiter vivement que les décideurs des pays du Sud et leurs différents partenaires s'attellent résolument à inscrire dans la durée cette démarche fort louable. Pour ce faire, il va falloir aller au-delà du discours officiel et du slogan, en évitant, autant que faire se peut, le piège de l'instrumentalisation ou de l'enlisement dans les contingences de la politique politicienne.

Pour en revenir à l'essentiel en termes de retombées concrètes, pour *ECI*, de cet événement consacré à **une question éminemment humanitaire et d'intérêt planétaire**, les contraintes organisationnelles particulières liées notamment au protocole ont très peu favorisé les contacts et échanges avec les participants relevant *a priori* du cœur de cible de l'Association (organismes, membres du Comité Scientifique, Représentants d'organisations internationales ou d'ONG de grande notoriété...).

En revanche, **quelques attaches fort utiles ont été prises** avec des responsables et personnalités locales (*Ordre des pharmaciens du Bénin*, ONG *Valeurs Citoyennes* exerçant dans le domaine des soins de santé en faveur des franges les plus démunies de la population de la ville de Cotonou et en matière de promotion des mutuelles de santé, etc.) qui permettront certainement, dans les jours à venir, **d'explorer des pistes de partenariat et de promouvoir davantage ECI** auprès d'institutions, personnes morales et physiques dignes d'intérêt. Il n'est pas non plus superflu de faire cas de la modeste contribution (voir pièce jointe) transmise via courriel par le Représentant *ECI-Bénin* au *Professeur Marc GENTILINI, Président du Comité Scientifique*, ainsi qu'à d'autres membres dudit Comité, quelques jours avant la tenue de la rencontre.

Cotonou, le 15 octobre 2009

Roch Sosthène NEPO